



## Sacrement de réconciliation

vendredi 12 janvier 2018

**Le sacrement de réconciliation, c'est recevoir le pardon de Dieu appelé aussi sacrement de pénitence ou confession**

### QUI PEUT LE RECEVOIR ?

Tout baptisé qui reconnaît le mal qu'il a volontairement commis, et qui veut retrouver l'alliance avec Dieu. Le prêtre qui reçoit la confession est le représentant du Christ et pardonne en son nom.

### QUE SIGNIFIE-T-IL ?

Ce sacrement est le signe de l'amour infini de Dieu. C'est une démarche parfois difficile, car elle nous met face à notre faiblesse et à nos fautes, mais si elle est sincère, elle procure libération et paix.

### COMMENT CELA SE PASSE-T-IL ?

*Au nom du Christ, nous vous le demandons, laissez-vous réconcilier avec Dieu. (2ème lettre de saint Paul aux Corinthiens).*

Il faut d'abord éprouver de la contrition, c'est-à-dire le regret de ce qu'on a fait de mal. C'est l'examen de conscience. Ce regret est indispensable pour recevoir l'absolution.

- Je me présente ensuite devant le prêtre en disant : « Bénissez-moi mon Père parce que j'ai péché ».
- Le prêtre me bénit et je fais un signe de croix.
- Je dis au prêtre les péchés qui me pèsent le plus : ceux envers Dieu, envers les autres, et envers moi-même.
- Le prêtre me dit quelques mots pour m'aider dans mon chemin de conversion. Il me propose un geste de conversion et de pénitence.
- Je dis l'acte de contrition : *Mon Dieu, j'ai un très grand regret de vous avoir offensé, car vous êtes infiniment bon, infiniment aimable et que le péché vous déplaît. Je prends la ferme résolution, avec le secours de votre Sainte Grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence.*

Ou bien :

*Mon Dieu, j'ai péché contre toi et contre mes frères, mais près de toi se trouve le pardon. Accueille mon repentir et donne-moi la force de vivre selon ton amour.*

- En m'imposant les mains, le prêtre me donne l'absolution et me bénit.
- Je fais un signe de croix et je réponds « Amen ».
- Après avoir quitté le prêtre, je prends le temps de prier et rendre de grâce à Dieu pour ce don d'amour

qu'il me fait dans le sacrement de réconciliation.

Dans nos paroisses, ce sacrement peut se recevoir lors des permanences des prêtres. Lors des grandes fêtes, il est aussi proposé plusieurs fois quelques jours avant (cf. Le Trait d'Union).